

## Réunion de la commission paritaire des établissements et des professions sanitaires.

La Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) a organisé ce **Jeudi 02 Mai 2024 au Grand-Hôtel à Abidjan Plateau**, la première réunion de la commission paritaire des établissements et des professions sanitaires au titre de l'année 2024.

Pour rappel, la commission paritaire des établissements et des professions sanitaires est un cadre permanent d'échanges et de concertation entre le Ministère de la Santé et le secteur sanitaire privé.

Cette rencontre dont le thème était « **le secteur privé de la santé et la CMU** » avait pour objectif d'identifier, avec les acteurs du secteur de la santé, les défis relevés dans la mise en œuvre de la CMU, proposer des pistes de réflexion et parler des perspectives d'actions pour la pleine intégration du secteur privé.

La réunion a vu la participation de plusieurs structures du Ministère en charge de la santé dont la Direction Générale de la Couverture Maladie Universelle qui a présenté la vision du Ministère de la Santé et les actions en cours pour l'extension du réseau de soins de la CMU, y compris l'intégration du secteur privé de la santé.



Au cours de cette journée, plusieurs autres interventions de différentes structures ont été enregistrées :

- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle (CNAM).
- L'Union des Pharmaciens Privés de Côte d'Ivoire (UNPPCI).
- L'Association des Sociétés d'Assurance de Côte d'Ivoire (ASACI).
- La Plateforme du Secteur Privé de la Santé (PSPCI).
- Les programmes de santé (PNLP, PNPMT, PNLMM).

Dr Marie-Josèphe BITTY, Directeur des Établissements Privés et des Professions Sanitaires et Présidente de la Commission Paritaire s'est réjouie de la forte participation des acteurs du ministère de la santé et également du secteur privé de la santé ; elle a salué l'engagement des différents acteurs à œuvrer pour relever les défis de la mise en œuvre de la CMU. Aussi, a-t-elle mentionné que le Ministère de la santé, appuyé de ses partenaires, est à pied d'œuvre pour permettre la pleine intégration du secteur privé de la santé dans la Couverture Maladie Universelle.

